

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : D24-024

Rapporteur : Eric BELLOT

Auteur : Virginie HARET

Séance du 28/03/2024 – Convocation du 21/03/2024

Liste des délibérations de la séance affichée en Mairie et publiée sur le site internet de la Ville le 05/04/2024

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Séverine DEJOUX

Présents :

Eric BELLOT, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florence GAGNEUR, Anne MOREL, Isabelle BOGAS, Kamal DJEMAA, Jérôme JARDIN, Nicolas PASTY, Claire BLONDEL, Christophe BRUNETTON, Lëïla BEN MAHFOUD, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Florian JEDYNAK, Eva ARTETA CRISTIN, Roger PEDOJA, Philippe JUSTE, Odile BALTHAZARD, Michel ROULLIAT, Véronique CHIAVAZZA, Alain LABAT, Jérôme JARDIN, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSEGUE

Excusé(e)s ayant remis pouvoir : Patrick SAILLOT à Gisèle COIN, Yves ARTETA à Véronique CHIAVAZZA

Absent(e)s / excusé(e)s : Patrick RACHAS, Nasser MESSAÏ, Thomas MANIKAS

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Pouvoirs	2
Exprimés	26

Objet : Décisions prises par le Maire sur la base de l'Article L2122-22 du CGCT

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal :

Délégations	Actions datées
Délivrances et reprises concessions cimetière	<u>Février/Mars pour un total de 640 €</u> : <ul style="list-style-type: none">- Février : 1 renouvellement de concession pour 320 €- Mars 2024 : 1 renouvellement de concession pour 320 €

Le Conseil est invité à prendre acte de ces décisions.

DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L2122-22 code général des collectivités territoriales,

DECIDE

- **de prendre acte des décisions** prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 02/04/2024

Le Maire,
Eric BELLOT

La Secrétaire,
Séverine DEJOUX



Acte rendu exécutoire après

- Télétransmission en Préfecture le 2/04/2024

- Publication par voie électronique le 2/04/2024